



ESPPADOM

Échanges financeurs prestataires pour les **s**ervices aux **p**ersonnes en
perte d'**a**utonomie au **d**omicile

Dématérialisation des échanges dans
le champ médico-social

Groupe de travail « **SI SPASAD interopérable** »

8 juin 2017



Avec le soutien de la
Caisse nationale de
solidarité pour l'autonomie



Participations sollicitées

Organisme	
ADESSADOMICILE	Fédération nationale, aide, accompagnement et soin à la personne
ADHAPSERVICES	Réseau de maintien à domicile privé
AD-PA	Association des directeurs au service des personnes âgées
ADMR / UN-ADMR	Aide à domicile en milieu rural
APF	Association des paralysés de France
CROIX-ROUGE	Croix rouge française
FEDESAP	Fédération française des services à la personne et de proximité
FEHAP	Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne privés non lucratifs
FESP	Fédération du service aux particuliers
FHF	Fédération hospitalière de France
FNAAFP	Fédération des associations de l'aide familiale populaire
FNADEPA	Fédération nationale des associations de directeurs d'établissements et services pour personnes âgées
FNAQPA	Fédération nationale avenir et qualité de vie des personnes âgées
GIHPNATIONAL	Groupement pour l'insertion des personnes handicapées physiques
MUTUALITE	Fédération nationale de la mutualité française
SOSM-LAPROVIDENCE	Service d'aide à la personne
SYNERPA	Syndicat national des établissements et résidences privés pour personnes âgées
UNA	Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles
UNASSI	Union nationale des associations et services de soins infirmiers
UNCCAS	Union nationale des centres communaux d'action sociale
UNIOPSS	Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux

CADRE CONVENTIONNEL

Le standard ESPPADOM conçu par l'association EDESS permet les échanges de données dématérialisées dans le domaine de l'aide à domicile :

- plan d'aide
- relevés horodatés des prestations
- factures

Dans la convention 2016-2018 de soutien de la CNSA à EDESS et IDEAL, un axe technique confié à EDESS concerne l'évaluation des **besoins d'interopérabilité entre les données d'aide à domicile et les données de soin** :

- état des lieux de l'existant des pratiques entre SAAD, SSIAD et SPASAD, relativement aux transferts de données et à la possibilité de dématérialisation
- préconisations concrètes pour permettre de faire évoluer les pratiques d'échanges entre SAAD et SSIAD et favoriser le décloisonnement de l'aide et du soin,
- adaptabilité du standard ESPPADOM aux besoins des SPASAD

SSIAD, SPASAD, SPASAD intégrés

Les **SSIAD** (services de soins infirmiers à domicile) interviennent à domicile pour dispenser des soins aux personnes âgées et aux personnes handicapées. Ils contribuent au maintien des personnes à leur domicile. Leurs interventions sont prises en charge par l'Assurance maladie. Elles se font sur prescription médicale.

Les SSIAD assurent également une coordination avec les autres intervenants médicaux et paramédicaux : services d'aide à domicile, kinésithérapeutes, médecins...

Les **SPASAD** (services polyvalents d'aide et de soins à domicile) sont des services assurant à la fois les missions d'un SSIAD) et celles d'un SAAD : soins et aides à domicile.

L'expérimentation des **SPASAD intégrés** concerne l'association des services gestionnaires d'un SAAD et d'un SSIAD, sous contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) avec la collectivité et l'ARS :

- au sein d'une même entité juridique
- au sein d'entités juridiques distinctes qui exercent leurs missions en commun dans le cadre d'une convention

PÉRIMÈTRE ACTUEL DU STANDARD ESPPADOM

ESPPADOM est essentiellement basé sur la dématérialisation des factures des SAAD avec automatisation de leur contrôle, en lien avec :

- le plan d'aide du bénéficiaire
- les comptes-rendus horodatés des interventions
- les règles de calcul des factures, des arrondis, des corrections

=> un nombre réduit d'acteurs, un cycle commande / délivrance / facturation

PRISE COMPTE DES SOINS À DOMICILE

le plan d'aide s'étend à un projet individualisé d'aide, d'accompagnement et de soins, élaboré par un infirmier coordonnateur qui assure le rôle de référent de la personne accompagnée

les soins infirmiers à domicile sont dispensés sur **prescription médicale** aux patients atteints ou non d'une ALD (affection longue durée)

une coordination est organisée avec des **acteurs externes** (médecin traitant, professionnels libéraux conventionnés)

CE QUI ÉVOLUE

nouveaux acteurs à prendre en compte

- médecin traitant
- infirmiers du SSIAD / SPASAD, dont infirmier coordonnateur
- aides-soignant(e)s diplômés
- libéraux paramédicaux sous convention avec le SSIAD

nouvelles prestations

- surveillance clinique, suivi de pathologies, de troubles du comportement ou cognitifs
- actions d'éducation à la santé et de prévention
- soins infirmiers techniques : pansements complexes, suivi de diabète, prises de sang, ...
- autres soins paramédicaux : kinésithérapeute, pédicure / podologue, ...

traitement de données de santé personnelles

- numérisation, stockage, conservation des documents,
- force probante des documents numérisés
- sécurisation des échanges de données

nouvel enjeu

- fournir les outils aidant au contrôle de la bonne exécution du projet individualisé d'aide, d'accompagnement et de soins
- améliorer la coordination avec les autres intervenants médicaux et paramédicaux

tour de table : qui fait quoi comment ? (collectivités, éditeurs de logiciels) :

quelles incohérences, quels freins ?

quelles perspectives d'améliorations en réponse aux besoins d'échanges d'informations ?

AXES D'ANALYSE

identification des acteurs concernés

identification des enjeux

identification des processus :

- instruction des demandes aides et soins
- mise en place et planification des interventions
 - aspects « gestion RH »
 - aspects « Projet Individualisé d'Aide, d'Accompagnement et de Soins »
- suivi et compte rendu des interventions
- facturation
- suivi de la prise en charge

identification des données à échanger

calendrier prévisionnel de travail